

# LE JOURNAL DE LA DÉLÉGATION DES ALPES MARITIMES

N° 6 – Avril 2022



**Délégation départementale  
de l'Action Sociale  
des Alpes Maritimes**

22 rue J. Cadéï – 3<sup>ème</sup> étage  
06182 NICE Cedex 2

[actionsociale.06@finances.gouv.fr](mailto:actionsociale.06@finances.gouv.fr)

Tel : 04 83 06 86 70

[Site Internet](#)

## ÉDITO : LE MOT DE LA DÉLÉGATION

Chers collègues et amis, nous espérons que vous vous portez bien.

Cette nouvelle période nous permet à tous de nous retrouver et nous en sommes heureux.

Ainsi, nous allons pouvoir à nouveau repenser à l'organisation de moments de convivialité et d'activités que nous vous proposerons prochainement.

Pour ce numéro, nous vous présentons une rétrospective des actions menées en 2021 et celles que nous prolongeons compte tenu de l'engouement qu'elles ont suscité.

Nous vous proposons de participer à la seconde édition de l'opération littéraire « Drôles d'histoires » dédiée aux actifs avec des lots à remporter tant pour les participants que pour les gagnants.

Vous retrouverez les actualités du service logement avec les nouveaux plafonds de ressources 2022 et un focus sur le « Prêt pour l'amélioration de l'habitat ».

Enfin, nous vous présenterons les subventions séjours d'enfants, encore mal connues par les agents et qui sont une aide non négligeable.

Avec toute notre amitié, à très vite,

**La Délégation de l'Action Sociale des Alpes Maritimes**



## RETROSPECTIVE DE NOS ACTIONS LOCALES EN 2021 ET RECONDUCTION DE CERTAINES OPERATIONS

### Offres lecture loisirs et accompagnement dans les apprentissages

En 2021, le CDAS a alloué un budget destiné au financement de l'accès à une plateforme de soutien scolaire en ligne et offert une participation de 30 € pour un abonnement de lecture-loisirs pour vos enfants de 0 à 17 ans (parmi une liste de titres définie chez BAYARD MILAN PRESSE). L'accompagnement via la plateforme de soutien scolaire « toutapprendre » est toujours disponible. Contactez-nous directement via [actionsociale.06@finances.gouv.fr](mailto:actionsociale.06@finances.gouv.fr) pour pouvoir bénéficier de l'accès.



L'offre lecture-loisirs, avec une prise en charge de 30 €, ayant rencontré un grand succès, nous la reconduisons en 2022. Si vous souhaitez en bénéficier, rendez-vous sur notre site pour consulter les abonnements disponibles et contactez-nous pour obtenir le formulaire d'inscription. *Offre limitée à un abonnement annuel par enfant ayant-droit (en cas de souscription à un deuxième abonnement, la réduction de 30€ ne pourra être appliquée, une réduction de 5€ sera faite sur le tarif DDAS). Si vous avez déjà bénéficié de cette offre en 2021, vous pouvez y prétendre à nouveau en 2022.*

Les adultes ont, quant à eux, bénéficiés d'un chèque cadeau de 50 € sur la presse dans le cadre d'un partenariat avec le groupe Easialy, valable pour un abonnement souscrit avant le 31 décembre 2021.



### Dans la continuité de la campagne Assiette et Baskets : vous pouvez désormais bénéficier de conseils d'experts en nutrition

Depuis 2021, la DDAS 06 prend en charge 3 consultations annuelles auprès d'une diététicienne. Les rendez-vous se font au choix : en présentiel, à son cabinet à Nice, par téléphone, ou par visioconférence.

### A la rencontre des bisons à l'occasion d'une balade automnale dans la Réserve Biologique des Monts d'Azur

Le 6 novembre dernier, la Délégation de l'Action Sociale des Alpes Maritimes vous a invité à la découverte d'un site exceptionnel : la Réserve des Monts d'Azur ! Cette balade, qui proposait le transport depuis Menton, Nice et le Cannet, a permis aux participants de bénéficier d'une visite guidée en calèche dans la Réserve par un naturaliste. La sortie, qui a rencontré un grand succès, était ouverte aux agents du MEFR et aux membres de leur famille. Elle a réuni 65 personnes.





## OPERATION LITTERAIRE : « DROLES D'HISTOIRE »

L'an passé, nous avons initié auprès des personnels retraités une opération littéraire pour laquelle les participants devaient composer le récit de l'expérience la plus « drôle » (amusante ou étrange) vécue avec un usager dans l'exercice de leurs fonctions, au sein du MEFR. Devant le succès que cette opération a rencontré, nous vous proposons de la rééditer auprès des agents actifs. Afin d'encourager et de récompenser votre créativité, les participants se verront remettre une dotation avec un prix spécial pour distinguer les trois histoires les plus « drôles ». Pour évaluer les récits, nous composerons un jury formé des membres de la délégation et de ceux d'entre vous qui souhaiteraient nous assister. Si vous souhaitez participer à cette opération en tant qu'auteur ou juré, merci de le signaler par mail sur [actionsociale.06@finances.gouv.fr](mailto:actionsociale.06@finances.gouv.fr) avant le 1er mai 2022. Nous vous communiquerons ensuite les modalités.



## LOGEMENT : FOCUS SUR LES AIDES DE L'ALPAF

### Demandes de logement social : plafonds de ressources 2022

Les agents ayant fait une demande de logement social peuvent consulter leur nouveau plafond sur ce [document](#), également disponible sur notre site dans l'onglet Logement.

### Le prêt pour l'amélioration de l'habitat

Ce prêt pour l'amélioration de l'habitat est destiné à financer une partie des travaux, des matériaux et de certains équipements mobiliers pour votre résidence principale. Son montant maximum est doublé pour les travaux d'économie d'énergie réalisés par une entreprise labellisée RGE « Reconnue Garante de l'Environnement », ou pour des travaux d'assainissement. Le prêt est accordé sur présentation d'un devis et la facture justificative doit être produite dans les six mois du déblocage des fonds. Les simulations et demandes se font directement auprès de l'ALPAF sur le site <http://www.alpaf.finances.gouv.fr/cms/accueil/aides-et-prets.html>.



Si vous avez une demande particulière, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : [alpaf-prets.secteur3@finances.gouv.fr](mailto:alpaf-prets.secteur3@finances.gouv.fr) ou appeler, uniquement l'après-midi, le 01 57 53 24 44.

### Le Crédit Social des fonctionnaires, partenaire de l'ALPAF

Le CSF propose aux agents du MEFR une consultation téléphonique gratuite mardi 5 et jeudi 7 avril. Pour prendre rendez-vous cliquez sur ce [lien](#) ou téléphonez au 06 87 70 92 38.



## LES AIDES A LA PARENTALITE : FOCUS SUR LES SUBVENTIONS SEJOURS D'ENFANTS

Cette aide financière, destinée aux agents de l'Etat, vise à financer une partie des séjours de vos enfants en colonies de vacances (hors EPAF), en centres de loisirs sans hébergement (CLSH : en dehors des garderies et du périscolaire), en maisons familiales de vacances et gîtes, en centres de vacances spécialisés, mais aussi de séjours dans le cadre linguistique et du système éducatif (période scolaire). Le montant de l'aide et les conditions d'attribution sont modulés par type de séjour et de ressources, en fonction du quotient familial mensuel de la famille.



*Pour plus d'informations, contactez la DDAS 06 ou rendez vous sur :*

[https://actionsociale.finances.gouv.fr/files/live/sites/actionsociale/files/contributed/documents/Notice\\_information\\_sejours\\_enfantsVFINALE.pdf](https://actionsociale.finances.gouv.fr/files/live/sites/actionsociale/files/contributed/documents/Notice_information_sejours_enfantsVFINALE.pdf)

## NOS COORDONNÉES

STANDARD – Contact à privilégier : [actionsociale.06@finances.gouv.fr](mailto:actionsociale.06@finances.gouv.fr) /Tel : 04 83 06 86 70

### NOUVELLES COORDONNEES DU SITE INTERNET :

<https://actionsociale.finances.gouv.fr/cms/render/live/fr/sites/actionsociale/page-hors-navigation/je-recherche-ma-delegation-depar/06-alpes-maritimes.html>

<b>DÉLÉGUÉE</b>	Tel : 04 83 06 86 79
<b>ASSISTANTS DE DÉLÉGATION</b>	<b>Secteurs :</b> Retraités / Colos EPAF / Crèches / Arbre de Noël / Subventions séjours enfants / Séjours Groupe EPAF Tel : 04 83 06 86 45
	<b>Secteurs :</b> Espaces Repas / Restauration Tel : 04 83 06 86 71
	<b>Secteurs :</b> Aide au logement Tel : 04 83 06 86 72
<b>ASSISTANTES DE SERVICE SOCIAL</b>	<b>Secteurs :</b> DDFIP : Nice Delille, Thiers, Municipale et les bassins de Valbonne, Vallauris, Antibes, Grasse, Le Bar Sur Loup, Menton et Trésoreries arrière DGDDI : Tous les services SAUF Aéroports et Cannes ECOLE DES MINES RETRAITES : DGFIP (hors Nice), DGDDI, Ecole des Mines, DDPP Tel : 04 83 06 86 74 / 06 22 69 29 78
	<b>Secteurs :</b> DDFIP : Nice Cadeï, DIRCOFI et les bassins de Cagnes/Mer, Vence, Cann Le Cannet DGDDI : Aéroports de Nice I et II, et de Cannes RETRAITES : DGFIP Nice Tel : 04 83 06 86 76 / 06 22 69 29 76
<b>SERVICE SANTE AU TRAVAIL</b>	Pour la prise de Rendez-vous : En concertation avec votre employeur, contactez votre correspondante Sociale. Dans les autres cas : envoyez un mail à l'infirmière santé au travail.